

Publié le 23 septembre 2016

Groupements d'intérêt économique, la réponse de plus des Epl

En avril dernier, la Fédération a engagé une étude afin d'établir une cartographie des Groupement d'intérêt économique (GIE) ayant comme membres des Epl. Dressant un état des lieux détaillé de leur appropriation par les Epl, cet ouvrage opérationnel offre également un éclairage sur les enjeux et les motivations conduisant à la constitution de ces formes de groupements entre Epl.



Historiquement présente dans l'immobilier, cette forme de mutualisation s'est étendue à tous les champs d'intervention dans lesquels évoluent les Epl : aménagement, tourisme, mobilité ou encore développement économique. Constituée le plus souvent dans une logique de "groupe Epl", la cinquantaine de **groupements d'intérêt économique** identifiée à ce jour regroupe une centaine d'Epl et concentre 600 emplois.

Sur le volet ressources humaines, les deux tiers des GIE (68 %) disposent de leur propre personnel, composé de salariés embauchés auparavant par l'un des membres du groupement. Dans 29 % des cas, la mise à disposition de personnel est la modalité qui a été retenue.

Des GIE constitués le plus souvent dans une logique de "groupe Epl" Plus d'une trentaine de GIE (63 %) ont été constitués pour porter le développement d'une Spl aux côtés d'une Sem en activité, grâce à la mutualisation des moyens. Cette observation est d'autant plus vraie dans le secteur de l'aménagement où 85 % des GIE sont créés dans cette logique. Le groupement constitue alors une solution pérenne pour stabiliser l'activité et réaliser des économies d'échelle mais aussi bénéficier des savoir-faire et de l'expérience de la Sem.

GIE, quel devenir ? Catalyseurs de l'ingénierie territoriale, ils offrent également aux Epl la possibilité de mutualiser leur expertise au sein d'un même groupement. Cette approche convergente, au service de l'intérêt général, est une démonstration de la capacité des Entreprises publiques locales à pouvoir se coordonner pour répondre aux enjeux des politiques publiques dans leur diversité.

Dans ce contexte et face aux mutations territoriales, les **coopérations** se multiplient. Les projets de

constitution de GIE (une dizaine de créations par an), tout autant que les autres modes, ne cessent de se développer au sein du mouvement Epl. Cette tendance avérée laisse ainsi présager un développement croissant.

[Epl et groupements d'intérêt économique](#), en téléchargement ou en version imprimée à commandée au 01 53 32 22 00